



Troupeau du GAEC Gouiran, Le Rove, avril 2013.

## EDITORIAL

## LA VALORISATION D'UNE RACE MENACÉE : L'AOC BROUSSE DU ROVE !

**Le village du Rove est le berceau de la race caprine du Rove. Au fil des siècles, la chèvre s'est façonnée dans ces collines, y puisant son caractère et sa rusticité. C'est la seule race à avoir pris le nom de son terroir. Le passé pastoral du Rove est riche et a connu son apogée au début du XX<sup>e</sup> siècle, où près de 4 000 chèvres étaient recensées pour 400 habitants.** De plus, la chèvre du Rove colore depuis longtemps les troupeaux ovins transhumants. Elle sert de guide aux brebis pour faire la route et elle apportait historiquement du lait aux bergers. Cette race a été menacée de disparaître alors que les éleveurs laitiers se détournent d'elle du fait de sa faible production de lait. Une crise de brucellose entraînant un abattage massif des troupeaux a également accéléré la diminution des effectifs. La pratique de la transhumance a alors permis le maintien de la race et il y avait plus d'éleveurs allaitants que laitiers. Des éleveurs passionnés ont alors créé, dans les années soixante-dix, l'Association de Défense des Caprins du Rove pour préserver cette race qui leur tenait à cœur. Seulement, si sa production laitière est certes moins importante que ses consœurs Alpines ou Saanen, la chèvre du Rove offre un lait d'une grande qualité : riche en matière grasse et au bon goût de la colline. De plus, par sa rusticité, elle est la race la plus adaptée pour le pâturage des collines sèches méditerranéennes. De cette matière première sont alors fabriqués fromages, yaourts et surtout la traditionnelle Brousse du Rove.

Les Brousses du Rove sont autant connues à Marseille que la bouillabaisse. Elles sont fabriquées et consommées depuis plusieurs siècles. C'est un produit unique en son genre car il est fait sans présure. Le lait entier est chauffé puis coagulé avec du vinaigre ce qui fait que le lait floconne (d'où le nom de Brousse). La recette a sûrement été inventée par hasard par un chevrier qui stockait du lait dans son outre de vin qui a chauffé au soleil. Il a alors retrouvé le lait transformé et il aurait répété ce procédé en fromagerie pour ainsi créer la Brousse du Rove. Ce produit était vendu historiquement

de façon ambulante dans les rues. Après la fabrication, le chevrier descendait à pied ou à dos d'âne dans les villes et il criait : « Elles sont là les Brousses, les Brousses du Rove ! ». Ainsi les ménagères se plaçaient sur le pas de leur porte et les vendeurs leur donnaient les Brousses directement dans leur assiette. De cette tradition est née l'expression locale signifiant à quelqu'un qu'il arrive tard : « Tu arrives à l'heure des Brousses ».

La Brousse du Rove a une grande notoriété et afin d'éviter les contrefaçons et pour protéger le produit, une demande d'Appellation a été initiée en 2007, auprès de l'INAO, par des éleveurs. Ainsi, après plus de dix ans de travail, le groupement des producteurs de Brousse du Rove AOC a enfin vu leurs efforts récompensés avec l'inscription en mars 2018 de ce produit typique au Journal Officiel. La Brousse du Rove devient ainsi le 46<sup>e</sup> fromage à dénomination d'origine, la 15<sup>e</sup> AOC au lait de chèvre, la 4<sup>e</sup> de la région méditerranéenne et la 1<sup>ère</sup> dans le département des Bouches-du-Rhône. Avec 7 producteurs fermiers et 3 en devenir, la Brousse du Rove est la plus petite production AOC de France. Cette production repose sur des pratiques ancestrales de la région provençale : l'élevage extensif de chèvres de race Rove dans la tradition du sylvopastoralisme. Cette AOC est la reconnaissance d'un savoir-faire pastoral et fromager. Et elle démontre bien que la chèvre du Rove a sa place dans les races laitières françaises. Aujourd'hui elle a retrouvé ses lettres de noblesse auprès des éleveurs fromagers et nous comptons autant d'éleveurs laitiers (si ce n'est un peu plus !) que d'éleveurs allaitants. Ainsi, en plus d'entretenir les espaces de montagne pendant l'été au sein des troupeaux transhumants, la chèvre du Rove participe de nouveau à l'entretien des collines du bassin méditerranéen. Aujourd'hui, grâce au travail d'éleveurs passionnés, la chèvre du Rove qui a failli disparaître compte désormais 10 000 têtes !

**Luc Falcot, Président de l'Association de Défense des Caprins du Rove**



Gazmend Bikaj, Gilbert Reyre et Gisèle Hours (de g. à d.), lors d'un chantier de soin du troupeau, Saint-Martin-de-Crau, mai 2018.

## ■ LE PASTORALISME TRANSHUMANT EN ALBANIE SOLLICITE VOTRE AIDE

La région du Kelmend se situe à l'extrême nord de l'Albanie et fait partie des Alpes Illyriennes. Lors de l'indépendance de l'Albanie en 1912, une partie de ses territoires avaient été donnés au Monténégro et au Kosovo, ce qui n'a pas manqué de mettre en difficultés de nombreuses familles de bergers. Nous retrouvons, aujourd'hui encore, dans notre région une culture agropastorale de transhumance multimillénaire qui a permis, malgré la présence de nombreux envahisseurs tout au long de l'histoire, la préservation d'une riche culture autochtone. Elle constitue toute l'identité culturelle de la région. Mais cette dernière est actuellement durement menacée. Ces montagnes, lieux de circulation des transhumants, d'échanges et de communication, sont dotées d'une très riche biodiversité naturelle et culturelle, désormais rare sur notre planète. Et c'est là que les bergers avec leurs troupeaux tiennent un rôle spécifique, ayant sculpté des paysages socioculturels et accumulé tout un savoir traditionnel, offrant au monde (puisque cette région a commencé à s'ouvrir au tourisme) une interaction entre l'homme et la nature tout à fait exceptionnelle. C'est à partir de là que peut se comprendre toute la culture albanaise et ses valeurs spirituelles, qui ont donné sens à la beauté de cet environnement, prenant source dans cette dynamique socioculturelle de vie qui a façonné l'identité albanaise (telles par exemple la très célèbre *mirëpritja*, hospitalité albanaise). C'est là que nous retrouvons également des traditions fortes, tels les chants épiques à la *lahuta* et le port de la *jubleta* chez la femme. Cet héritage intangible écoculturel ne peut en aucune façon être écrasé, mais se doit d'être protégé. Nous sommes même persuadés qu'il peut devenir une force pour conduire à un réel développement durable de qualité. Pour cela, nous avons besoin de votre amitié et de votre aide. Cet écosystème, avec sa grande biodiversité et toute la richesse de la culture qui lui est attenante, est en effet menacé non seulement par une émigration forcée (la vie devient de plus en plus difficile par manque d'infrastructures en tous genres), le phénomène de la mondialisation, mais surtout par la construction abusive et démesurée de centrales hydroélectriques déviant les cours d'eau et les entubant. Comment le pastoralisme pourra-t-il survivre, alors qu'il n'y aura plus d'eau ? Nous étions deux du Kelmend à venir vous visiter en ce mois de mai 2018, accueillis par la Maison de la transhumance, et nous remercions tout un chacun pour cet accueil chaleureux. Cela nous a donné du courage pour malgré tout continuer à lutter et d'essayer d'avancer dans l'organisation de la profession de berger transhumant. Nous vous invitons à venir nous rencontrer en Albanie et nous y aider. Vous y serez les bienvenus. [https://secure.avaaz.org/fr/petition/Le\\_gouvernement\\_albanais\\_Halte\\_a\\_la\\_construction\\_abusive\\_et\\_demesuree\\_de\\_centrales\\_hydroelectriques](https://secure.avaaz.org/fr/petition/Le_gouvernement_albanais_Halte_a_la_construction_abusive_et_demesuree_de_centrales_hydroelectriques)

## ■ LE PASTORALISME EST-IL TOUJOURS UN ALLIÉ DE LA PROTECTION DE LA NATURE ?

Pour la Maison de la transhumance, qui défend cet objectif depuis sa création, il n'y a bien sûr aucun doute. Même s'il y a encore beaucoup à faire pour que les éleveurs et les bergers qui font pâturer leurs troupeaux dans les espaces naturels protégés soient partout reconnus, en France et en Europe, comme de vrais partenaires de la maintenance des écosystèmes, il est malheureusement plusieurs régions du monde où il en est tout autrement. Le quotidien Le Monde, dans son édition du 10 mai dernier, fait écho à l'alerte lancée par l'Oakland Institute, à propos des Massaï du Serengeti. Cette ethnie dont le territoire, qui s'étend du sud du Kenya au nord de la Tanzanie constitue un milieu naturel exceptionnel, listé par ailleurs au patrimoine mondial de l'UNESCO, se voit progressivement contrainte d'en abandonner de plus en plus grandes parties au prétexte qu'il faut protéger la nature et surtout de permettre aux promoteurs du tourisme de développer leurs équipements. Or son mode de vie, semi-nomade, s'organise entièrement autour de l'élevage et d'un peu de cultures. A en croire l'Oakland Institute, la spoliation dont est victime la population massaï, sous la forme de destructions d'habitats, d'interdictions, d'arrestations, de vol de cheptel et de violences diverses, menace gravement son avenir. Une fois encore des gouvernements autoritaires ignorent les liens de dépendance qui unissent la biodiversité naturelle à la biodiversité culturelle. Privés de pâturages, les Massaï n'auront d'autre choix que d'abandonner leur activité pastorale et d'immigrer. Pressés d'engranger les énormes profits du tourisme, les spoliateurs ne comprennent pas qu'ils sont en train de tuer la poule aux œufs d'or, en spoliant les Massaï qui, non seulement font partie de ce que les touristes du monde entier viennent voir en Tanzanie, mais continuent d'entretenir la relation multiséculaire qu'ils entretiennent avec leur milieu.



Présentation des difficultés rencontrées par le pastoralisme massaï, Rencontre mondiale des bergers nomades et transhumants, Ségovia (Espagne), 2007.

## ■ VOYAGE D'ÉTUDES DE L'ORDRE DES MEDECINS VÉTÉRINAIRES DE LA PROVINCE DE CUNEO

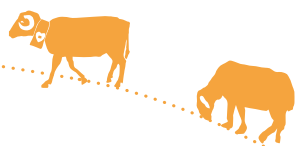
Dans le cadre des échanges professionnels associés au développement du projet *La Routo*, liant l'Ecomuseo della Pastorizia (vallée de la Stura) et la Maison de la transhumance, un groupe de vétérinaires de la Province de Cuneo s'est rendu en Provence les 18 et 19 mai derniers. Une rencontre avec Lionel Escoffier, Président de la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi qu'une visite du mas de la Tapie (Aureille), ont permis de nombreux échanges sur les pratiques







Délégation de l'Ordre des Médecins Vétérinaires de la Province de Cuneo, domaine du Merle, mai 2018.



Restitution de l'abri de la Grande Rivoire, Sassenage (Isère). Maquette et photo de Régis Picavet, archéologue, 2008.

d'élevage, la transhumance, l'irrigation gravitaire et la production de foin de Crau. Les questions concernant l'identification des animaux, les savoirs et méthodes vétérinaires, les prophylaxies sanitaires des deux territoires concernés ont été au cœur des débats. Le lendemain, la visite du domaine du Merle a notamment permis de mettre en avant la formation de bergers du domaine. Cette école, aujourd'hui la plus ancienne formation de bergers de France, spécialisée dans le métier de berger salarié transhumant, est sans doute unique en Europe. Elle suscite toujours autant d'intérêt des délégations, notamment celles venant des territoires pastoraux méditerranéens, de plus en plus nombreuses à visiter le domaine. Indispensable à l'élevage ovin du sud-est de la France, cette formation pourrait prendre une part importante dans la mise en œuvre de formations équivalentes dans d'autres systèmes d'élevages pastoraux et transhumants de Méditerranée, souvent en difficulté sur ces questions. La rencontre s'est terminée par une dégustation de produits issus d'élevages pastoraux, notamment de fromages de brebis, de chèvres et de vaches de la vallée de la Stura, proposés par le Consortium *L'Escaroun* (groupement des éleveurs), ainsi que de Brousses du Rove, qui vient d'obtenir, au bout de dix années de travail des producteurs, la reconnaissance en Appellation d'Origine Contrôlée.

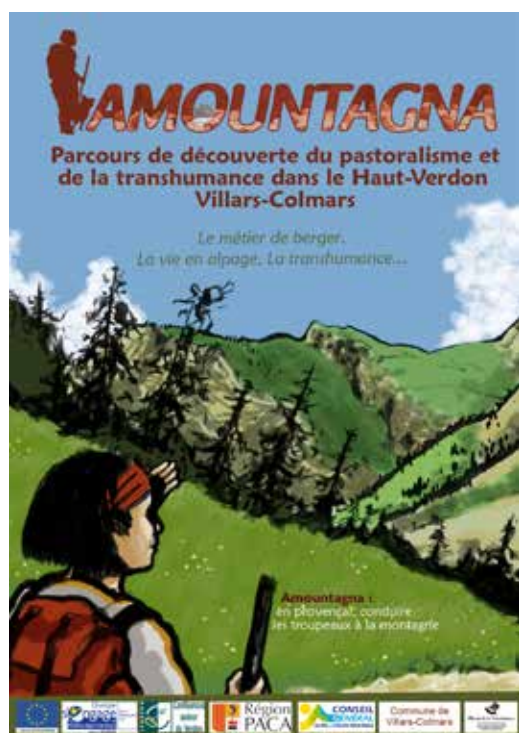
## ■ LE MERINOS D'ARLES A L'HONNEUR !

L'exposition « Bête à laine. Sur les pas du mérinos d'Arles », conçue par le Musée des Alpilles, musée municipal d'ethnologie et arts graphiques, en collaboration avec la Maison de la transhumance, a été inaugurée le week-end de la 35<sup>e</sup> Fête de la transhumance de Saint-Rémy-de-Provence. Tout au long du parcours muséographique, de nombreux thèmes sont abordés : l'histoire du mérinos d'Arles, la fabrication d'un tissu de laine, le pastoralisme sur le territoire des Alpilles, la grande transhumance estivale, *La Routo* (...) illustrés par de nombreuses archives, objets, produits en laine, photographies et vidéos réalisées avec les éleveurs d'hier et surtout d'aujourd'hui. L'exposition du Musée des Alpilles s'inscrit dans la volonté de faire mieux connaître la filière lainière et de valoriser le patrimoine lié au pastoralisme. Le massif des Alpilles est en effet parcouru par de nombreux troupeaux et leurs bergers depuis des millénaires, de nombreuses représentations en témoignent. Le territoire a été également le berceau d'une forte activité économique liée à la laine, le négoce comme sa transformation. Aujourd'hui, l'élevage joue également un rôle dans l'équilibre et la préservation de la diversité naturelle et des paysages des milieux pâturés. De nombreuses animations et conférences seront proposées durant la présentation de l'exposition, d'ici à la fin de l'année 2018. Le projet de développement de vêtements de randonnée en laine mérinos d'Arles a par ailleurs reçu le Second Prix des *Trophées de l'Innovation* de la troisième édition du Salon des Agricultures de Provence, qui se tiendra du 1er au 3 juin au domaine du Merle. Un espace spécifique de présentation, sur le Pôle Innovation du Salon, sera mis à disposition des 10 finalistes du concours par le Crédit Agricole Alpes Provence. À cette occasion, les visiteurs du Salon pourront également voter pour leur projet « Coup de Cœur ». Créé pour valoriser et récompenser les initiatives innovantes qui favorisent la promotion d'une agriculture plus performante et durable, les *Trophées de l'Innovation* sont co-organisés par la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, en partenariat avec le Crédit Agricole Alpes Provence, le Département des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille Provence, Montpellier Supagro et le Pays d'Arles. Ces vêtements de randonnée ont également été sélectionnés pour représenter la laine mérinos d'Arles dans l'espace d'exposition « Carré de laine » des Championnats du monde de tonte de moutons, qui se dérouleront pour la première fois en France, du 4 au 7 juillet 2019, au Dorat. (Haute-Vienne).

## ■ DEUX MILLÉNAIRES ET DEMI DE VIE PASTORALE DANS LES ALPES FRANÇAISES

Tel est le titre de l'ouvrage dont Pierre-Yves Nicod et Régis Picavet qui dirigent les fouilles du site de la Grande Rivoire, au nord du Vercors, annoncent la parution pour la fin de l'année. Entendons par « deux millénaires et demi » le Néolithique, c'est-à-dire la période qui va de 5 200 av. J.-C. à /2 700 av. J.-C. Nous y reviendrons mais l'importance de leurs découvertes est telle pour la connaissance du pastoralisme alpin qu'il nous paraissait nécessaire d'en dire déjà quelques mots. Fouillé depuis quelques dix-sept ans déjà, à raison de deux mois d'été par an, les vestiges mis au jour révèlent quasiment sans ruptures l'existence des groupes humains qui s'y sont succédés de 8 400 av. J.-C., jusqu'à l'époque gallo-romaine. C'est-à-dire que les archéologues y ont observé, avec tous les moyens d'aujourd'hui, ceux de la sédimentologie, de l'archéobotanique, de l'archéozootechnie, des datations et des méthodes d'analyses les plus pointues des productions matérielles recueillies, comment, entre 5 500 et 5 000 avant J.-C. apparaissent les premières sociétés pastorales. Situé au pied d'une falaise de la vallée du Furon, à 580 m d'altitude, cet abri sous roche aura en effet révélé que des groupes d'une culture différente, qualifiée de méridionale, y élèvent des caprins, il y a 7 000 ans ! Les archéologues et les nombreux étudiants qui les ont secondés durant ces nombreuses campagnes n'ont reculé devant rien pour analyser avec la plus grande rigueur la hauteur d'un mètre cinquante de fumiers de bergerie pour appréhender, comme le titre de l'ouvrage l'indique, près de trois millénaires de pratiques pastorales. Dès sa parution, la Maison de la transhumance fera part de leurs principales découvertes.

# AGENDA



**1, 2 et 3 juin 2018**

## **3<sup>e</sup> édition du Salon des Agricultures de Provence**

Domaine du Merle - Salon-de-Provence  
[www.salondesagriculturesdeprovence.com](http://www.salondesagriculturesdeprovence.com)

**Dimanche 3 juin**

## **Fête de la transhumance de Vinon-sur-Verdon**

(Var)  
Renseignements :  
[transhumance@vinon-sur-verdon.fr](mailto:transhumance@vinon-sur-verdon.fr)

**Dimanche 3 juin**

## **Fête de la transhumance de Bargème**

(Var)  
Renseignements : Tel. 04 94 50 21 94

**Du vendredi 8 au dimanche 10 juin**

## **Fête de la transhumance de Castellane**

(Alpes-de-Haute-Provence)  
[www.castellane-verdontourisme.com](http://www.castellane-verdontourisme.com)

**Du vendredi 22 au dimanche 24 juin**

## **Fête de la transhumance de Die**

(Drôme)  
[www.fete-transhumance.com](http://www.fete-transhumance.com)

**Dimanche 24 juin**

## **Fête de la transhumance de Riez**

(Alpes-de-Haute-Provence)  
Renseignements : [tourisme.riez@wanadoo.fr](mailto:tourisme.riez@wanadoo.fr)

**Dimanche 24 juin**

## **Fête des Bergers et de la Transhumance de Saint-Etienne-de-Tinée**

(Alpes-Maritimes)  
[www.saintetiennedetinee.fr](http://www.saintetiennedetinee.fr)

**Mercredi 8 et jeudi 9 août**

## **Journées autour du sentier Amontagna**

Villars-Colmars (Alpes-de-Haute-Provence)

Animations pédagogiques, projection de film, repas pastoral, visites d'alpages, rencontres de bergers...

Organisées en partenariat avec la Communauté de communes Alpes Provence Verdon

Renseignements :  
[mairievillarscolmars@wanadoo.fr](mailto:mairievillarscolmars@wanadoo.fr)



**MAISON DE LA TRANSHUMANCE**



### **Contact : Maison de la transhumance**

Domaine du Merle – Route d'Arles  
13300 Salon-de-Provence – France

Tél : (33) 04 90 17 06 68

Mail : [s.plateel@transhumance.org](mailto:s.plateel@transhumance.org)

Sites internet :  
[www.transhumance.org](http://www.transhumance.org) – [www.larouto.eu](http://www.larouto.eu)

Directeur de la publication : Patrick Fabre

Directrice de la rédaction : Sandrine Plateel

Ont contribué à la rédaction de cette lettre d'information : Gazmend Bikaj, Jean-Claude Duclos, Patrick Fabre, Luc Falcot, Martine Wolff

Crédits photos : Patrick Fabre, Régis Picavet

## BULLETIN D'ADHÉSION - MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Structure : \_\_\_\_\_ Qualité ou Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

Souhaite adhérer à la Maison de la Transhumance :  En tant que personne physique (particulier) : 20 €/an

En tant que personne morale (structure) : 50 €/an